

Le doyen, le corps professoral, le personnel administratif et technique,
les étudiantes et les étudiants de la

Faculté de droit de l'Université de Genève

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Victor MONNIER

professeur ordinaire à la Faculté de droit

Ils adressent à sa famille leurs pensées émues et leur profonde sympathie.